

Mot Introductif de M. Hans Schipulle, Facilitateur du PFBC,  
lors du CCR le 30. et 31. Octobre 2008 à Brazzaville

----- X -----

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avant toute chose dire merci à vous tous qui avez accepté, malgré vos multiples occupations, d'être présents à cette réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. Je voudrais aussi exprimer notre gratitude au Gouvernement et au Peuple congolais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, et pour les efforts déployés pour assurer la réussite de nos assises ici à Brazzaville.

Ainsi, après notre rencontre de Bangui en mars 2008, j'ai le plaisir de vous accueillir de nouveau à Brazzaville pour une autre réunion du CCR de notre Partenariat. Ma joie est d'autant plus grande que d'éminentes personnalités à l'instar du Prix Nobel de la Paix, l'Honorable **Wangari Maathai**, Ambassadrice Honoraire pour les Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo, et leurs Excellences les Ministres **Yvonne Mboissona** et **Henri Djombo** nous font l'honneur de s'associer à nos travaux. En souhaitant la bienvenue à ces hautes personnalités, je voudrais rappeler à ceux qui pourraient l'oublier, que les dix pays du Bassin du Congo, membres de la

COMIFAC, sont également membres à part entière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. A ce titre, leurs représentants n'ont pas besoin d'invitation particulière pour assister à nos réunions.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs;**

La fréquence régulière de nos rencontres est un signe palpable de vitalité pour notre Partenariat, dans un Bassin du Congo qui bouge. S'il manquait des preuves, les évènements ici à Brazzaville depuis le 26 octobre 2008 le témoignent:

- Un Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC qui a pris d'importantes décisions qui vont marquer la vie de cette institution, notamment la nomination au Secrétariat Exécutif de MM **Raymond Mbitikon** et **Martin Tadoum** aux postes respectifs de Secrétaire Exécutif et de Secrétaire Exécutif-Adjoint;
- Le 6è Forum du Développement Durable qui a rassemblé plusieurs partenaires institutionnels et économiques engagés pour le développement durable, dans un monde confronté à l'une des plus graves crises financières de son histoire ;
- Et maintenant se tient la réunion du Comité Consultatif Régional du PFBC qui permettra aux partenaires d'échanger sur les activités réalisées et planifiées au sein de notre partenariat et de réfléchir sur des approches

réalistes et réalisables pour des appuis à apporter aux efforts que les pays du Bassin du Congo déploient dans le cadre de la COMIFAC, pour la conservation et la gestion durable de leurs ressources forestières.

Chers participants, les travaux de notre réunion aujourd'hui et ici à Brazzaville, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux du CCR de Bangui en mars 2008, sont principalement axés sur l'information, la communication et les échanges entre participants, ce qui permet de mettre à niveau tous les partenaires. Sans vouloir entrer dans les détails de l'agenda, qui se trouve devant vous, je voudrais seulement attirer votre attention sur le fait, qu'en dehors de tout cela, nous avons également essayé de réserver un peu de temps pour réfléchir sur certains aspects du développement forestier qui sont déterminants pour l'avenir de la foresterie dans le Bassin du Congo. Il s'agit, entre autres, de contribuer à définir la place à donner à l'exploitation forestière industrielle dans la gestion forestière durable.

C'est dire, Mesdames et Messieurs, que notre tâche au cours de cette réunion du CCR est ardue mais ô combien exaltante, car le succès des objectifs fixés par la Déclaration de Yaoundé en dépend. Il s'agira pour le PFBC de contribuer à mettre en place une gestion forestière qui profite pleinement aux générations actuelles, mais qui

n'hypothèque pas le capital forestier utilisable pour les générations futures.

Mais pour que la COMIFAC, qui est l'organe politique et technique, d'orientation, de coordination et de décision créé à cet effet puisse continuer à jouer pleinement son rôle, il lui faut des moyens techniques et financiers à la dimension des tâches qui lui incombent. Il est vrai que les coopérations bilatérales et multilatérales qui ont annoncé ou confirmé des contributions financières substantielles, continueront comme par le passé, à appuyer des actions prioritaires identifiées dans le plan de convergence, tant au niveau sous-régional que national, en conformité avec les politiques nationales en matière de conservation et de gestion des forêts. Les pays du Bassin du Congo pourront de leur côté largement bénéficier des mécanismes novateurs tels que l'échange de la dette contre la conservation, les prêts à long terme et les crédits de carbone.

Il n'en demeure pas moins vrai que pour le bon fonctionnement du Secrétariat Exécutif récemment renforcé et des institutions sous-régionales partenaires restructurées, les pays d'Afrique Centrale devront rendre opérationnel le mécanisme de financement autonome qu'ils ont unanimement adopté. Nous saluons au passage les pays qui ont déjà commencé à l'appliquer. Nous saluons également l'adhésion des nouveaux partenaires à notre initiative et encourageons les autres à faire de même. Nous saluons

enfin le bon climat actuel de collaboration qui existe entre les pays du Bassin du Congo et les partenaires.

Tout en vous rassurant de la disponibilité des partenaires à accompagner la nouvelle Présidente en exercice et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dans la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé, je souhaite plein succès à nos travaux

Vive la coopération internationale !

Je vous remercie pour votre aimable attention.